

Les chiffres de la demande d'emploi pour juillet 2018

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en juillet par rapport à juillet 2017 a diminué de 2.336 personnes, soit un recul d'1 %. Avec cette nouvelle diminution, la Wallonie enregistre son 49e mois consécutif de baisse du chômage. Bien que cette tendance à la baisse se poursuive, cette courbe tend à s'aplanir par rapport aux mois précédents. Cet infléchissement s'explique par l'augmentation de la catégorie « Autres demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement¹ » (+8.565 personnes) suite à la fusion de deux catégories de demandeurs d'emploi.

Fin juillet 2018, la Wallonie compte 146.426 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations (dont 1.774 en Communauté germanophone) et 32.276 jeunes en stage d'insertion professionnelle (dont 262 en Communauté germanophone). À ceux-ci s'ajoutent d'autres demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) : 33.417 personnes inscrites obligatoirement et 12.148 demandeurs d'emploi qui se sont librement inscrits, pour un total de **224.267 D.E.I.** Ceux-ci représentent 14,2 % de la population active wallonne².

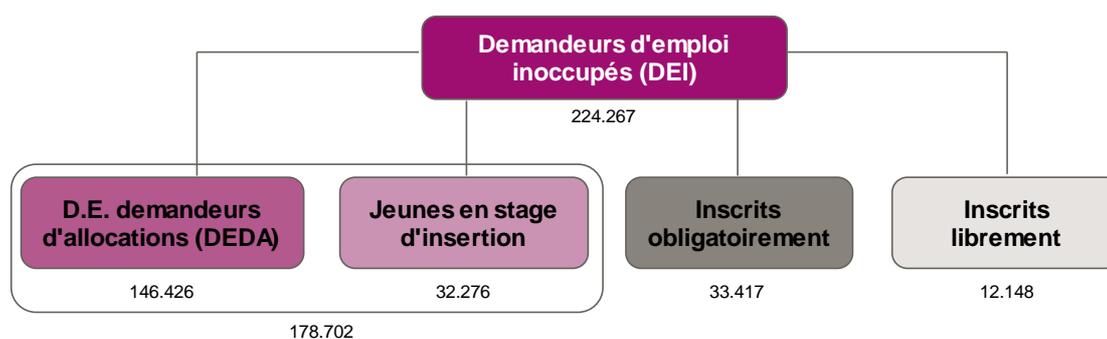
Même si la demande d'emploi continue son recul sur base annuelle (- 1 %), la diminution est moins prononcée que les mois précédents. Entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2018, les demandeurs d'emploi s'inscrivant au Forem à la demande d'un CPAS ont été versés, de manière transitoire, dans une catégorie n'impactant pas le niveau de la demande d'emploi. Cette mesure temporaire fait suite, d'une part à la modification de la convention-cadre conclue en 2016 entre la Région wallonne, la Fédération des CPAS et le Forem concernant l'inscription des demandeurs d'emploi à la demande des CPAS et, d'autre part, à l'obligation d'inscription au Forem pour pouvoir bénéficier des aides Impulsions en juillet 2017. Ces deux éléments conjoints ont engendré une régularisation des demandeurs d'emploi inscrits à la demande des CPAS et ont nécessité d'organiser un transfert d'information des CPAS (via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale) vers le Forem.

Les nouveaux inscrits ont été enregistrés dans une catégorie temporaire afin de ne pas gonfler artificiellement le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés. Les flux de données entre les CPAS et le Forem étant opérationnels, les demandeurs d'emploi repris dans la catégorie transitoire sont désormais réintégrés dans la catégorie des demandeurs d'emploi inscrits à la demande des CPAS (inscrits obligatoirement) avec, comme conséquence par rapport à juillet 2017, une augmentation de 8.565 demandeurs d'emploi dans cette catégorie et, de ce fait, dans le chiffre global des demandeurs d'emploi inoccupés.

Cette opération unique, visible dans l'évolution, entre juin et juillet, du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (+ 15,9 %, ce qui dépasse les écarts habituellement observés en cette période) n'entraîne pourtant pas une hausse de la demande d'emploi à un an d'écart. Il subsiste donc bien un recul structurel de la demande d'emploi, que la réintégration de personnes inscrites à la demande des CPAS a simplement amenuisé.

¹ Le terme « obligatoirement », comme pour les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion, signifie que l'inscription au SPE est imposée en vue de l'obtention ou du maintien de droits sociaux (allocations familiales, revenu d'intégration sociale...). On entend ici les personnes exclues ou suspendues des allocations de chômage et les personnes inscrites à la demande d'un CPAS.

² Source : Steunpunt Werk, dernière estimation de population active disponible : moyenne 2016.



Sources : le Forem, ADG ; calculs : le Forem

Parmi ces 224.267 D.E.I. :

- 51 % sont des hommes ;
- 19 % sont âgés de moins de 25 ans, 25 % ont 50 ans et plus ;
- 45 % sont au plus diplômés de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré ;
- 28 % sont inoccupés depuis moins de six mois et 36 % depuis deux ans et plus.

32.386 DEMANDEURS D'EMPLOI DE PLUS QU'À FIN JUIN 2018 (ECART MENSUEL)

Par rapport au mois passé, le nombre de D.E.I. a augmenté de 16,9 %, ce qui équivaut à 32.386 personnes de plus dans la demande d'emploi wallonne.

Pourquoi cette hausse entre juin et juillet ?

La demande d'emploi évolue de manière cyclique. Les mois de juillet sont habituellement marqués par une hausse, pour plusieurs raisons. D'une part, de jeunes gens à la sortie de leurs études viennent s'inscrire dans la demande d'emploi en juillet, débutant leur stage d'insertion professionnelle. D'autre part, la récente fin d'année académique entraîne l'inscription du personnel de l'enseignement travaillant sous statut temporaire.

Ceci s'ajoute à l'augmentation exceptionnelle liée au changement de nature administrative expliqué précédemment.

2.336 DEMANDEURS D'EMPLOI DE MOINS QU'EN JUILLET 2017 (ECART ANNUEL)

La demande d'emploi wallonne demeure en recul à un an d'écart. A la fin du mois de juillet 2018, le nombre de D.E.I. enregistre une **diminution de 1 %**, correspondant à 2.336 personnes de moins qu'à fin juillet 2017.

Cette baisse résulte d'évolutions différenciées selon la situation administrative des personnes inscrites et selon leurs caractéristiques sociodémographiques.

D'un **point de vue administratif**, à un an d'écart, on enregistre les évolutions suivantes :

- demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : - 7,7 %, correspondant à - 12.140 personnes en un an ;
- jeunes en stage d'insertion : + 10,5 % (soit + 3.061 personnes) ;
- demandeurs d'emploi inscrits librement : - 13,0 % (soit - 1.822 personnes) ;
- demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : + 34,5 % (soit + 8.565 personnes). Cette dernière hausse est tout à fait exceptionnelle, pour les motifs évoqués plus haut.

Entre juillet 2017 et juillet 2018, la diminution de la demande d'emploi la plus marquée (- 2,1 %) concerne les personnes âgées de **50 ans et plus**. Parmi celles qui ont de 30 à moins de 40 ans, la demande d'emploi s'inscrit en légère hausse (+ 0,5 %), contrairement à la tendance générale.

À fin juillet 2018, 49,3 % des D.E.I. sont des femmes. Leur nombre a peu évolué en un an (- 0,1 %), tandis que **le nombre d'hommes est en diminution de 1,7 %**.

Les tendances sont contrastées selon la classe de **durée d'inoccupation** des personnes. La demande d'emploi augmente le plus parmi les personnes inoccupées depuis un an à moins de deux ans (+ 6,0 %) et, de manière plus modérée (+ 1,9 %), parmi celles inoccupées depuis six mois à moins d'un an. Les personnes dont la durée d'inoccupation est la plus faible ou, a contrario, la plus importante, voient leurs effectifs diminuer respectivement de - 3,9 % (inoccupation de moins de six mois) et de - 4,1 % (deux ans à moins de cinq ans d'inoccupation), et - 2,1 % (cinq ans et plus).